



**COMMUNE DE CHASSAL - MOLINGES**  
**COMPTE RENDU**  
**RÉUNION ORDINAIRE DU 6 MAI 2024**  
**SALLE DE LA MAIRIE DE MOLINGES**

-----

**La réunion du Conseil municipal se déroule dans la salle du conseil de la Mairie de Molinges.**

**PRESENTS** : DEMARCHI JF / MORA C. / DELACROIX JL / BOURGEAT G. / BARONI JJ / DUIVON M. / LAHU N / PORCHEREL M/ BERLUCCHI A. / EYSSAUTIER CH / BEGUET V/ CORNU D / VIALARD E/ BESSE M / ROUSSIER S

**Absents** : GUYENOT J. / LEBOSSE S

**Excusés** : MEYNIER CL / CHAPOTOT PH

**Pouvoirs** : MEYNIER CL à DEMARCHI JF / CHAPOTOT PH à DELACROIX JL

**Secrétaire de séance** : C. MORA

La convocation pour la séance du 6 mai a été adressée aux conseillers et affichée aux portes des Mairies de Chassal et de Molinges en date du 30 Avril 2024.

Ouverture de la séance à 19 H 00

Le Maire fait l'appel des membres du conseil.

Absents : GUYENOT J. / LEBOSSE S

Excusés : MEYNIER CL / CHAPOTOT PH

Et annonce les pouvoirs

**Pouvoirs** : MEYNIER CL à DEMARCHI JF / CHAPOTOT PH à DELACROIX JL

Le Maire demande si des personnes souhaitent assurer le secrétariat de la séance, M. Claude MORA est candidat. Aucun autre membre n'étant candidat, le maire valide cette candidature.

Monsieur le maire demande aux conseillers s'ils ont été destinataires du compte-rendu de la dernière réunion du 2 avril et s'ils ont des remarques à faire – Aucune remarque

Le conseil municipal, par 15 voix pour + 2 pouvoirs, vote les termes du procès-verbal du précédent conseil municipal.

### **1 – Plan de financement – Travaux Assainissement Chassal**

Pour rappel les travaux engagés pour la mise aux normes des réseaux d'assainissement sur le secteur de Chassal engageant la commune à hauteur de 267 612.60 € H.T.

Le département ne subventionnera pas ces travaux pour les raisons suivantes :

Le prix du m3 d'eau sur la commune est à 3.80€ H.T., le département exige qu'il soit à 4.00€ H.T.

De plus le département ne financera pas sans co-financement de la part de la communauté de communes.

Le plan de financement pour les travaux d'assainissement se présentera donc comme suit :

- L'agence de l'eau à hauteur de 50%
- La D.E.T.R. à hauteur de 20 ou 30%

Le conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents + 2 pouvoirs

**APPROUVE** le plan de financement pour les travaux d'assainissement sur Chassal.

Pour rappel les travaux ont été attribué à Petitjean TP et TST Valserhône.

## **2 – Renouvellement ligne de trésorerie**

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que la ligne de trésorerie N°9623213472 pour le budget communal M57 arrive à échéance au mois de Juillet.

Il propose au conseil municipal de la renouveler :

➤ Montant	200 000 €
➤ Durée	1 an
➤ Marge sur €str	0.80 %
➤ Frais de dossier	Néant
➤ Commission d'engagement	0.20 %

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents + 2 pouvoirs

**DECIDE** de renouveler la ligne de trésorerie

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que la ligne de trésorerie N°9623213473 pour le budget eau et assainissement M49 arrive à échéance au mois de Juillet.

Il propose au conseil municipal de la renouveler :

➤ Montant	100 000 €
➤ Durée	1 an
➤ Marge sur €str	0.80 %
➤ Frais de dossier	Néant
➤ Commission d'engagement	0.20 %

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents + 2 pouvoirs

**DECIDE** de renouveler la ligne de trésorerie

## **3 – Présentation offres emprunt 250 000€**

Monsieur le Maire explique au Conseil municipal que pour financer les travaux du cimetière, il est nécessaire de recourir à un emprunt,

La commune a consulté 3 établissements bancaires pour un emprunt de 250 000 € :

- Crédit Agricole : Durée 10 ans Taux fixe 3,59%  
Durée 15 ans Taux fixe 3.65%

- Banque Populaire : Durée 10 ans Taux fixe 4.23%  
Durée 15 ans Taux fixe 4.20 %
- Caisse d'Épargne : Durée 12 ans Taux fixe : 4,32%  
Durée 15 ans Taux fixe 4.39%

Le conseil municipal, après avoir pris connaissance des propositions remises par les différentes banques ayant répondu, et après en avoir délibéré,

**DECIDE** de contracter auprès du Crédit Agricole de Franche-Comté sur une durée de 15 ans.

#### **4 – Elections européennes**

Pour le scrutin du Dimanche 9 Juin 2024, il y a lieu d'organiser les permanences de la journée.  
Le scrutin sera ouvert de 8 H 00 à 18 H 00.

Il y aura 2 bureaux de vote (Chassal et Molinges) et 3 personnes par bureau par tranches de 3 heures 30.  
Les membres du conseil s'inscrivent.

Une réunion de la Commission de contrôle des listes électorales se tiendra en Mairie de Molinges le jeudi 16 mai à 10h00.

#### **5 – Organisation du 8 mai**

La cérémonie de commémoration se déroulera comme suit :

11h00 : Départ devant la Mairie de Molinges puis dépôt de la gerbe sur le monument aux morts  
11h30 : Départ devant l'école Chassal puis dépôt de la gerbe devant les plaques commémoratives  
Le pot de l'amitié se tiendra à la salle communale à Chassal.

#### **6 – Question diverses**

Suite à incendie survenu sur la commune de Chassal, des remerciements ont été envoyés au C.A.S.D.I.S. du Jura et de l'Ain.

Une réunion publique est prévue le lundi 13 mai 2024 à 18h00 à la salle des fêtes de Molinges en présence de la Sous-Préfète, du directeur de cabinet du Préfet, du S.D.I.S. et de l'O.N.F..

Le but de cette réunion est de rappeler les principes de prévention (débroussaillage, élagage...), de sensibiliser les riverains aux signalements d'éventuelles non-conformité (dépôts, etc...), de sensibiliser les riverains sur les alertes à donner en cas de départ d'incendie, de revoir les bonnes pratiques (feu de friches, barbecue...) et d'apporter une réflexion sur l'accès aux zones à risques.

#### **- Subvention ELA**

Fondée en 1992, l'Association Européenne contre les Leucodystrophies (ELA), parrainée par Zinédine Zidane, regroupe des familles qui se mobilisent pour vaincre ces maladies génétiques rares qui affectent la myéline (la gaine des nerfs) du système nerveux et qui engendrent des situations de handicap très lourd.

Depuis 1994, l'opération citoyenne METS TES BASKETS ET BATS LA MALADIE, soutenue chaque année par le Ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse et agréée depuis 2020, est proposée aux établissements scolaires pour permettre à l'Association partout en France de sensibiliser les jeunes à la maladie, au handicap et récolter les fonds nécessaires pour soutenir ses missions de développement de la recherche médicale et d'accompagnement des familles touchées par une leucodystrophie.

Au cours de l'année scolaire 2023/2024, ce sont plus de 585 000 élèves de tous niveaux qui se sont impliqués dans l'opération. À Chassal Molinges, ce sont notamment 20 élèves qui ont participé.

La campagne 2023/2024 a obtenu la labellisation Génération 2024 afin de mettre en valeur l'engagement et la solidarité à travers le sport.

De nombreuses communes soutiennent METS TES BASKETS ET BATS LA MALADIE et contribuent à son financement.

L'association sollicite la commune pour une subvention d'un montant de 150 €.

Le conseil municipal **VALIDE** le versement d'une subvention de 150.00 € à l'association ELA.

- **Virement de crédit**

Un changement de compte est à réaliser sur le plan comptable.

4000€ ayant été budgétisé sur le compte 637 sont maintenant à inscrire sur le compte n°701.

Le conseil municipal **VALIDE** l'opération de virement de crédit.

Le thé dansant organisé par l'association Chrysalis aura lieu le Jeudi 9 Mai à la salle des fêtes de Molinges.

Fleurissement : Le CCAS va solliciter des bénévoles pour la plantation de fleurs sur la commune un samedi de fin mai.

Prochain conseil municipal – **Lundi 3 Juin à 19 H 00**